RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

C.I

PAIX - TRAVAIL - PATRIE

DÉCISION N° // D/MINEDUB DU 170 JAN 2023

portant nomination des Directrices et Directeur dans certaines Écoles

Primaires Publiques de la Région du Centre

LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION DE BASE,

Vu la Constitution;

Vu la Loi n° 98/004 du 18 avril 1998 portant orientation de l'Education du Cameroun ; Vu le Décret, 2004/320 du 08 décembre 2004 portant organisation du Gouvernement ; Vu le Décret, 2011/409 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ; Vu le Décret n° 2012/268 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère de l'Education de Base ;

Vu le Décret, 2019/002 du 04 Janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ; Vu l'Instruction n° 007/CAB/PM du 05 septembre 2011 relative aux critères de nomination des fonctionnaires des corps de l'Education Nationale à des postes de responsabilité ;

Considérant les nécessités de service.

DÉCIDE:

<u>Article 1^{er}</u>: - Sont, à compter de la date de signature de la présente Décision, nommés <u>Directrices et Directeur dans certaines Écoles Primaires Publiques de la Région du Centre</u>:

DÉLÉGATION RÉGIONALE DE L'ÉDUCATION DE BASE DU CENTRE
DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉDUCATION DE BASE DE LA MEFOU
ET AFAMBA

INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'ÉDUCATION DE BASE DE MFOU ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE NLO-EVOE

<u>Directrice</u>: Madame <u>BUWONO</u> <u>Viviane</u>, Institutrice Contractuelle, matricule **705 550-C**, précédemment en service dans le même établissement (Arrondissement de Mfou, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre), en remplacement de Monsieur AMOUGOU ZAMBO Nicolas, **muté**.

DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉDUCATION DE BASE DU MFOUNDI

INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'ÉDUCATION DE BASE DE YAOUNDÉ IV^E

ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE D'EKOUNOU GROUPE II

<u>Directeur</u>: Monsieur **AMOUGOU ZAMBO Nicolas**, Instituteur de l'Enseignement Maternel et Primaire, matricule **738 176-D**, précédemment Directeur de l'Ecole Primaire Publique de Nlo-evoe (Arrondissement de Mfou, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre), **poste Vacant**.

ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE D'ODZA GROUPE II

<u>Directrice</u>: Madame **NDOH** <u>Laurentine</u> <u>Marie</u>, Institutrice de l'Enseignement Maternel et Primaire, matricule 629 451-V, précédemment en service à l'École Primaire Publique de NIo-Evoe (Arrondissement de Mfou, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre), en remplacement de Madame NTSAMA Françoise, admise à faire valoir ses droits à la retraite.

<u>Article 2</u>: - Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3 : - La présente Décision sera publiée et communiquée partout où besoin sera./-

AMPLIATIONS:

- -MINEDUB/CAB
- -SEEDUB/CAB
- -SG MINEDUB
- DRH/MINEDUB
- DREB CENTRE
- -DDEB CONCERNEES
- -IAEB CONCERNEES
- -INTÉRESSÉS
- -ARCHIVES/CHRONO

LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION DE BASE,



Pr. Laurent Serge ETOUNDI NGOA